



Séance du 30 avril 2013

COMPTE RENDU

Membres présents : tous les membres en exercice

Excusés : Messieurs Bernard PIVETEAU, Didier CHAUVET, Olivier CHAUVET et Thierry PINEAU

Madame Christelle CHAUVIN a été nommée secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance du 2 avril 2013 a été adopté.

### 1 – Vente du terrain derrière la mairie

Après le déménagement des services de la mairie dans leurs nouveaux locaux, la commune a le projet de transformer la mairie actuelle en centre municipal de santé au cours de l'année 2014. Le terrain situé derrière la mairie va être proposé à la SCI Main et Mouvement (Kinésithérapeutes) afin d'y construire un cabinet. Cela permettrait de rassembler les services de santé dans un même lieu. Ce terrain a été estimé 8 000 € par les services des Domaines, pour une superficie de 295m<sup>2</sup>. Il est vendu au prix de 9 000 €. (Vote à bulletins secrets – 9 votants – 9 voix pour 9 000 € - 0 voix pour 8 000 €) Monsieur le Maire s'est retiré de la salle et n'a donc pas pris part à la discussion et au vote. L'acte de vente sera signé par Mme BUGEAUD.

### 2 – Contrat Paysage Rural

Un contrat paysage rural a été réalisé à l'échelle intercommunale. Des études techniques et paysagères ont été réalisées en partenariat avec le Conseil général, la Chambre d'Agriculture et le Centre Régional de la Propriété Forestière. Un certain nombre d'actions sera inscrit et engagé dans le contrat paysage rural dont la plantation de 900m de haies sur 5 ans hors agglomération.

### 3 – Future mairie – Avenants

Différents avenants de plus ou moins-values ont été approuvés sur les lots suivants :

- Lot n°2 – Menuiseries alu : Le montant du marché passe de 36 714.77 € HT à 40 320.48 € HT
- Lot n°3 – Menuiseries bois : le montant du marché passe de 20 854.39 € HT à 19 165.27 € HT
- Lot n°7 – Peinture : le montant du marché passe de 7 431 € HT à 8 116 € HT

### 4 – Révision du loyer de la maison médicale

Compte-tenu de l'évolution de l'indice de référence des loyers (+1.54%), le montant du loyer de la maison médicale est fixé à 527.38 € par mois à compter du 01.05.2013

### 5 - Indemnité gardiennage église

Une indemnité de 110 € sera versée à la paroisse St Jean-Lès-Paillé pour l'année 2013

### 6 – Subvention ADMR de l'Oie

Une subvention de 3 964 € sera versée à l'ADMR de l'Oie compte-tenu du nombre d'heures d'intervention sur la commune.

### 7 – Animation jeunesse été 2013 – Participation au dispositif "loisirs jeunes"

En partenariat avec le Conseil Général et la CAF, Familles Rurales met en place le dispositif "loisirs jeunes" en juillet et août 2013. Onze journées d'animation seront proposées aux jeunes de 12 à 17 ans. La commune participera à hauteur de 140 € pour les frais d'encadrement

### 8 – Redevance occupation domaine public par le réseau gaz

Une redevance de 122 € sera versée à la commune pour l'année 2013

## **9 – Lotissement les Musiciens – Consultation pour choix d'un bureau d'études**

Suite à une rencontre avec l'architecte du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) une consultation va être lancée afin de choisir un bureau d'études chargé de réaliser un schéma d'orientation pour le paysagement, l'orientation des parcelles, l'écoulement des eaux...du futur lotissement des Musiciens.

## **10 – Représentation communale au sein de la Communauté de Communes**

Lors des prochaines élections municipales de 2014, les représentants de la commune au sein de la communauté de communes seront également élus. Compte-tenu des nouvelles modalités de vote, la Communauté de Communes, qui compte actuellement 35 représentants des communes membres n'en aura plus que 30. Par conséquent, les trois plus petites communes du canton n'auraient plus qu'1 seul représentant contre 2 actuellement. Afin de conserver un minimum de 2 représentants par commune, un accord a été trouvé entre toutes les communes membres.

## **Questions diverses**

- *Plans aménagement intérieur future mairie et bibliothèque*

Les plans intérieurs de la future mairie avec le mobilier choisi ont été présentés. Après le déménagement des services administratifs, la salle actuelle du conseil municipal sera réaménagée afin d'y installer la bibliothèque. Un plan de l'aménagement a été présenté.

- *Impasse de la Mairie*

Compte-tenu du déménagement de la mairie, le nom de l'impasse située derrière n'a plus de lieu d'être et pourrait porter à confusion. Aussi, il a été décidé qu'elle s'appellerait désormais "impasse du vendrenneau"

- *Marquage au sol*

Une liste des peintures au sol à réaliser prochainement va être faite.

- *Essai sur la RD53*

L'Agence Routière Départementale a été contactée afin d'étudier des solutions pour réduire la vitesse en entrée d'agglomération par la route de Mesnard. Des essais de circulation seront prochainement installés.